



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 23 juin 2016

Présents : Monsieur Eric CIOTTI, président de séance,

Titulaires : Monsieur Max ARTUSO, Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Philippe ROSSINI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

Suppléantes : Madame Caroline MIGLIORE, Madame Michèle OLIVIER, Madame Vanessa SIEGEL

Suppléant n'ayant pas voix délibérative :

Procuration : M. Jean LEONETTI à M. Eric CIOTTI

RAPPORT N° 16-44 - RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL MATÉRIEL NAUTIQUE

Il s'agit de la mise à jour du règlement départemental « matériel nautique » de façon à organiser une meilleure gestion et distribution des équipements et matériels nautiques en favorisant la coordination entre le groupement fonctionnel technique (bureau habillement) et le conseiller technique départemental.

En conséquence, il est demandé au conseil d'administration d'adopter le règlement « matériel nautique » du SDIS 06.

Le comité technique, la commission administrative et technique et le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail consultés sur ce dossier ont émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la mise à jour du règlement départemental « matériel nautique ».

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Eric CIOTTI

REGLEMENT DEPARTEMENTAL

MATERIEL NAUTIQUE

Objet : Le présent règlement fixe les conditions relatives à l'achat, la distribution, l'utilisation, l'entretien et le contrôle des matériels nautiques, à l'exception des embarcations. Il est intégré au règlement intérieur du corps départemental.

I – DISPOSITIONS GENERALES

La gestion des matériels nautiques relève des compétences du groupement fonctionnel technique - service logistique du SDIS qui met ainsi son infrastructure au service du conseiller technique départemental SAL 3.

Sous l'autorité du chef de groupement technique, en collaboration avec le groupement fonctionnel opération, le conseiller technique départemental (C.T.D) et les responsables locaux du matériel de plongée des groupements territoriaux, le gestionnaire départemental assure l'acquisition et la distribution des matériels. Il vérifie le respect des obligations relatives à l'entretien et au contrôle des matériels à charge des utilisateurs et des responsables locaux de la plongée.

La gestion, le contrôle des bouteilles de plongée ainsi que le suivi de la révision des détenteurs est assurée par le Centre de Protection Respiratoire (C.P.R.) en collaboration avec les responsables locaux du matériel de plongée.

Les matériels fournis correspondent aux missions opérationnelles assurées par le SDIS et répondent aux exigences du référentiel « Interventions, Secours et Sécurité en Milieu Aquatique et Hyperbare ».

La politique développée par le gestionnaire départemental du matériel vise à l'uniformisation au sein du corps départemental et à la maîtrise des dépenses dans un contexte où la sécurité et le confort de l'utilisateur doivent être pris en considération.

La commission technique du matériel nautique participe activement à l'amélioration des matériels mis à disposition, sous le contrôle du C.T.D. SAL3.

Les matériels fournis aux utilisateurs demeurent la propriété du SDIS et sont exclusivement réservés à l'usage du service. Les utilisateurs sont tenus d'assurer l'entretien et le bon usage des effets perçus en dotation individuelle.

Il est interdit d'utiliser du matériel personnel dans le cadre du service, notamment en ce qui concerne le matériel qui participe directement à la sécurité de l'agent.

II – ACQUISITION DU MATERIEL

1) Procédure d'acquisition

Le matériel nautique est acquis conformément aux procédures de la commande publique. A ce titre, il n'est pas possible d'identifier une marque ou un modèle. Il appartient au gestionnaire départemental de préciser les besoins au travers d'un cahier des charges ou dans le cadre de consultations simples.

a) Définition des besoins

Les besoins sont définis dans le cadre de la réunion de la Commission Technique du matériel et préfigurent les cahiers des charges. Le groupement fonctionnel opérations valide l'acquisition des matériels de type nouveau.

b) Analyse des offres

L'analyse des offres relève du gestionnaire du matériel qui s'appuiera sur l'expertise du conseiller technique départemental.

NB : Il est rappelé que l'analyse des offres consiste à les classer au regard des critères de choix préalablement définis, dans les documents de consultations des entreprises.

c) Bons de commande

Une fois le marché attribué, les bons de commande sont établis par le gestionnaire matériel qui réceptionne la marchandise et la distribue aux intéressés.

Le gestionnaire veille au renouvellement du marché afin d'éviter des phases de rupture de livraison.

2) Commission technique du matériel.

Placée sous l'autorité conjointe du chef de groupement technique et du C.T.D. SAL3, la Commission Technique du matériel est animée par le gestionnaire départemental du matériel.

a) Constitution :

- Chef du service logistique du groupement fonctionnel technique
- Conseiller technique départemental
- Gestionnaire départemental du matériel
- Un représentant du groupement fonctionnel opérations
- Un représentant du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Responsable local du matériel de plongée des différents groupements territoriaux
- Les représentants du personnel de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

b) Missions :

- Définition des besoins matériels
- Vérification de la Conformité des besoins aux textes en vigueur
- Propositions visant à l'amélioration des matériels suite à retour d'expérience
- Etude des problèmes liés à l'emploi des matériels

III – GESTION DU MATERIEL

La gestion du matériel est centralisée au sein du groupement fonctionnel technique, service logistique.

Le gestionnaire est chargé de réceptionner les commandes de matériel et de vérifier leur conformité. Il peut, pour ce faire, s'adjoindre le concours d'un responsable local du matériel de plongée. Il procède à la saisie informatique du stock qui vient compléter l'inventaire.

Le matériel est ensuite distribué à chaque responsable local qui se chargera de le ventiler aux intéressés. Seul le gestionnaire départemental est habilité à se rendre chez le(s) fournisseur(s), sauf accord express de sa part.

1. DOTATION ET REMPLACEMENT DE MATERIEL

Les agents de la section nautique reçoivent une dotation initiale telle que définie à l'annexe 3

a) Remplacement du matériel

Le remplacement du matériel lié à son usure est effectué selon le tableau prévu à cet effet (voir annexe I)

Toute autre cause de remplacement fera l'objet d'une demande établie en complétant la fiche prévue à cet effet. Les pertes, vols ou détériorations seront systématiquement signalés à l'aide de la fiche précitée et du compte rendu joint signés par l'agent, le responsable local du matériel de plongée et le responsable opérationnel du groupement concerné. (Voir annexe II)

Les agents de la section nautique sont garants des matériels qui sont mis à leur disposition. Il leur appartient de signaler tout problème afin d'éviter toute conséquence négative sur leur engagement opérationnel qu'il s'agisse d'une intervention, d'un entraînement ou d'une formation.

Le matériel récupéré par le gestionnaire pourra faire l'objet, le cas échéant, d'une réparation avant nouvelle mise en service.

b) Dotation individuelle

Afin de remplir les missions qui lui sont imparties l'agent nautique dispose des tenues adéquates. Ces tenues comprennent la tenue de transit, la tenue de plongée et la tenue de sauveteur côtier. Ces tenues, leurs conditions de perception et leur emploi sont fixées à l'annexe 3 du présent règlement.

Afin d'assurer le suivi des dotations, une fiche d'inventaire individuelle est tenue à jour. Cette fiche est complétée par le responsable local du matériel. Elle comporte toutes les informations relatives à l'équipement fourni (voir annexe 4) et permet d'ajuster les commandes aux besoins. Chaque année l'intéressé émarge la fiche. Il existe une fiche d'inventaire « plongeur » ainsi qu'une fiche « sauveteur côtier ».

IV – OBLIGATIONS LIEES AU MATERIEL

1) Maintenance du matériel

Le matériel mis à disposition des agents demeure la propriété du SDIS qui pourra en récupérer tout ou partie s'il le souhaite. Le matériel contribue activement à la sécurité de l'utilisateur qui doit en faire une utilisation conforme aux usages et respectueuse de la règle. Comme le précise le référentiel (Annexe 3 – point VIII), le détenteur est tenu de procéder à son entretien courant. Garant par ailleurs de sa bonne conservation il veillera à lui apporter le plus grand soin et à l'entreposer dans un endroit protégé (casier fermé à clef ou cadenas) afin de limiter les risques de perte ou de vol. Pour la maintenance des appareils, les règles générales suivantes sont appliquées après chaque utilisation :

- les matériels doivent être débarrassés des salissures, rincés, séchés ;
- les appareils étanches et fragiles doivent être contrôlés et remis en état ;
- pour chaque appareil particulier, les notices techniques des constructeurs donnent des indications d'entretien et aussi les contre-indications à observer.

Le matériel non amorti, remplacé suite à perte ou en raison d'une négligence de l'agent pourra faire l'objet d'une imputation équivalente à sa valeur sur la masse d'habillement de l'agent.

Conformément au référentiel en vigueur l'agent doit veiller au respect des consignes suivantes en ce qui concerne le scaphandre autonome :

- le stockage debout des blocs est recommandé ;
- à chaque prise de garde, le SAL de garde contrôle la pression du bloc. Si la pression lue est inférieure de 40 bars à la pression de service, le bloc sera rempli de nouveau ;
- les détendeurs peuvent être montés de façon permanente sur le bloc bouteille, à condition que celui-ci soit maintenu fixe dans le vecteur ;
- le scaphandre ne doit pas subir une exposition prolongée au soleil ;
- hors du vecteur, il doit être couché sur le sol afin d'éviter une chute qui détériorerait les détendeurs ;
- les chocs doivent être évités et une attention particulière doit être portée aux flexibles des détendeurs lorsqu'il y a danger de coupure ;
- après utilisation, le 2^{ème} étage du détendeur doit être immergé dans un récipient contenant une solution désinfectante conformément au protocole mis en place par le service santé et secours médical ;
- l'ensemble du matériel doit être rincé à l'eau claire et douce, puis mis à sécher à l'ombre dans le cadre d'une utilisation collective en particulier. Le bouchon du 1^{er} étage doit être apposé pour éviter, au cours du rinçage du détendeur, la pénétration de l'eau dans le mécanisme.

2) Utilisation exclusive du matériel

Le matériel mis à disposition est exclusivement réservé à l'usage du service. A contrario l'utilisation de matériel personnel est prohibée. Le non-respect de cette disposition pourra constituer une faute de l'agent susceptible d'entraîner des conséquences en termes de responsabilité.

3) Tenue d'un inventaire

Au mois de janvier de chaque année, le responsable local du matériel établit l'inventaire du matériel et complète la fiche prévue à cet effet (annexe IV). Cette fiche est transmise au gestionnaire du GF6 qui la vise, sollicite le visa du C.T.D. SAL3 et la retourne au centre concerné.

4) Entretien et vérification des détendeurs

L'entretien et les vérifications des détendeurs sont assurés par le C.P.R., en coordination avec le gestionnaire du GF6 et le prestataire de service. A cet effet, la liste des détendeurs soumis à visite sera mensuellement transmise aux responsables locaux qui adresseront les matériels au C.P.R., via la messagerie. Le suivi méticuleux des délais de vérification est impératif et en aucun cas un détendeur ayant dépassé l'échéance ne doit être utilisé. Le suivi des détendeurs fait l'objet d'informations portées sur la fiche d'inventaire individuelle.

5) Entretien et vérifications des bouteilles de plongée

L'entretien courant des bouteilles de plongée est assuré par les utilisateurs qui veilleront notamment à éviter les chocs lors de l'entreposage et la manutention.

Le gonflage est centralisé au C.P.R. et assuré par des agents qualifiés.

Les vérifications sont assurées par le GF6. A cet effet, le C.P.R. tient à jour la liste des bouteilles et le suivi en terme de vérification en collaboration avec les responsables locaux du matériel de plongée. La traçabilité est assurée par les moyens mis en œuvre au C.P.R.

Le calendrier de vérification des détendeurs et bouteilles doit être dans la mesure du possible échelonné afin de ne pas subir l'indisponibilité des matériels, notamment lors de la saison estivale.

GLOSSAIRE

Gestionnaire départemental :

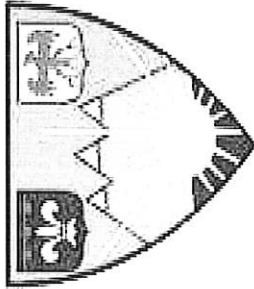
Le gestionnaire départemental du matériel nautique est la personne chargée du bureau de l'habillement au sein du groupement fonctionnel technique.

Conseiller technique départemental SAL :

Le C.T.D. SAL3 est la personne désignée pour assurer cette fonction par le directeur départemental des services d'incendie et de secours, conformément aux dispositions du référentiel interventions, secours et sécurité en milieu aquatique et hyperbare.

Responsable local du matériel de plongée :

Le responsable local du matériel de plongée est le correspondant local du gestionnaire départemental. Il est proposé par le chef du groupement territorial concerné et validé par le C.T.D. SAL3.



SOS. NA 06



ANNEXE 1

TABLEAU D'AMORTISSEMENT OU D'USURE (hors casse) du MATERIEL NAUTIQUE

Le présent tableau fixe le temps d'usure normale du matériel Nautique pour les SAL inscrits au moins 3 années consécutives sur la liste d'aptitude départementale. Il est simplement indicatif. Tout matériel ayant atteint le délai et toujours en bon état pourra être maintenu en fonction. Toute demande de renouvellement pour un matériel hors délai du temps prévu devra être accompagné d'un justificatif, et transmis par le responsable de la section nautique du Groupement concerné, sous couvert du CTD.

DESIGNATION	3 ANS ou 75 PLG	5 ANS ou 150 PLG	7 ANS ou 250 PLG	9 ANS ou 350 PLG	12 ANS ou 500 PLG	Sans Objet. Selon Casse ou Usure
Ardoise Rhodoid Gouttière		X				
Attache Pivotante Palme (Paire)						X
Batonnet Lubrifiant pour fermeture étanche		X				
Bottillons PLG sans semelles	X					

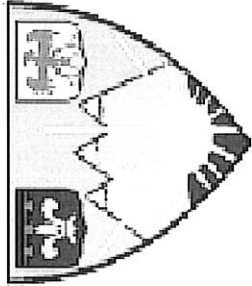
DESIGNATION	3 ANS ou 75 PLG	5 ANS ou 150 PLG	7 ANS ou 250 PLG	9 ANS ou 350 PLG	12 ANS ou 500 PLG	Sans Objet. Selon Casse ou Usure
Bottillons PLG semelles		X				
Bouchons Détendeur						X
Bouée de Sauvetage RESCUE BAYWATCH						X
Bouée de Sauvetage RESCUE TUBE AKOAH						X
Bouée Grenade GALITIO 50 mètres		X				
Bracelet Gris ALADIN PRO						X
Caisse Plastique Fond Etanche		X				
Casque KAYAK Sauvetage Côtier Couleur JAUNE						X
Casque spécial hélico Casque TORRENT						X
Ceinture de plombs			X			
Chaussures EAUX VIVES SAR		X				
Cintre de Plongée UNIVERSEL Tenue humide			X			
Cintre de Plongée UNIVERSEL Tenue Sèche		X				
Collier (Tour de Cou jaune)						X
COMBI FLASH						X
Combinaison de Plongée HUMIDE		X				
Combinaison de Plongée SEMI ÉTANCHE		X				
Compas SUUNTO SK7			X			

DESIGNATION	3 ANS ou 75 PLG	5 ANS ou 150 PLG	7 ANS ou 250 PLG	9 ANS ou 350 PLG	12 ANS ou 500 PLG	Sans Objet. Selon Casse ou Usure
Couteau de plongée				X		
Couteau de plongée Type Griffe d'OURS Hélico						X
Cyalumes Light Technology Couleur JAUNE						X
Détendeur Principal SCUBA PRO				X		
Détendeur Secondaire SCUBA PRO					X	
Dévidoir UNIROL LACMÉ						X
Dévidoir de Parachute 15 mètres		X				
Dévidoir de Plongée 100 Mètres ALU anodisé		X				
Embout de détendeur Silicone souple						X
FLASH de sécurité individuelle						X
Flexible MP Entre 1er et 2ème Etage						X
Flexible MP BEUCHAT INFLATORHOSE						X
Flexible MP DIRECT SYSTEME						X
Flexible MP JAUNE 1 Mètre						X
Flexible MP Noir Longueur 1,80 m						X
FLUORESCINE HELICO Sachet de 40 grammes		X				
Fusées parachute ROUGE de type USHIP Réf: 12343		X				
Gants de plongée renforcés KEVLAR		X				

DESIGNATION	3 ANS ou 75 PLG	5 ANS ou 150 PLG	7 ANS ou 250 PLG	9 ANS ou 350 PLG	12 ANS ou 500 PLG	Sans Objet. Selon Casse ou Usure
GANTS KEVLAR Spéciaux Inter EC 145						X
Gilet SAV Gonflable Type " PILOT 1 " avec harnais		X				
Gilet Stab TYPE BEUCHAT MASTERLIFT TECK ADJUSTABLE			X			
Lampe de plongée TYPE TECHNISUB Lumen X 6		X				
LAMPE XP LED Idem CASQUE F1 (LAMPEXP)			X			
Longe pour lot hélico Type JNE Travaux ACCRO		X				
Lunettes de Nage AQUASPHERE SEAL 2014	X					
Manomètre de contrôle de surface					X	
Manomètre de contrôle de pression immergeable						X
Masque avec sangle interchangeable	X					
Miroir de signalisation incassable		X				
Montre CASIO G - SHOCK BLACK / RED			X			
Mousquetons INOX			X			
"NAUTILUS LIFE LINE"				X		
Ordinateur de plongée UWATEC ALADIN PRIME				X		
PALMES REGLABLES			X			
PALMES REGLABLES Pour tenue ETANCHE SUPER ROCKETTS 2 avec sangle à ressorts			X			
Palmes de SAV Type BODYBOARD		X				

DESIGNATION	3 ANS ou 75 PLG	5 ANS ou 150 PLG	7 ANS ou 250 PLG	9 ANS ou 350 PLG	12 ANS ou 500 PLG	Sans Objet. Selon Casse ou Usure
Pantalon ALL MER "Force 7"				X		
Pantalon SNC International Pantalon technique de type Montagne AZTEQUE rouge avec poches		X				
Parachute de palier en Polyuréthane de 10 litres		X				
Parachute de palier en Polyuréthane de 30 litres		X				
PLOMBS de 1 KG SUBLEST						X
Pot Polyglut 100 CL		X				
Profondimètre digital TIMER UWATEC DIGIT		X				
Protection ALADIN PRO	X					
Sac à Lancer Type SAV avec Corde flottante Longueur 25 m Couleur Jaune Diamètre 8 mm						X
Sac de Plongée			X			
Sangle Masque	X					
Sangle Palmes	X					
Sangle Palmes A RESSORTS De type AQUATYS		X				
Sécheurs de STAB Orange	X					
Soufflette Direct System					X	
Sous-vêtement ISOTHERMIQUE JAUNE FLUO	X					
Sous-gilet NEOPRENE Double face Epaisseur 3 mm		X				
Tables M.T 2012 Comex Plaquettes immergeables	X					

DESIGNATION	3 ANS ou 75 PLG	5 ANS ou 150 PLG	7 ANS ou 250 PLG	9 ANS ou 350 PLG	12 ANS ou 500 PLG	Sans Objet. Selon Casse ou Usure
Tables M.T 2012 Comex AIR / OXY Souples		X				
Tuba TUBAIR BEUCHAT						X
Tube Colle Néoprène BEUCHAT SPECIAL PLONGEE		X				
VESTE PARKA ROUGE F7 ALL MER			X			



SOS. NA 06



ANNEXE 3

TABLEAU de DOTATION de MATERIEL NAUTIQUE

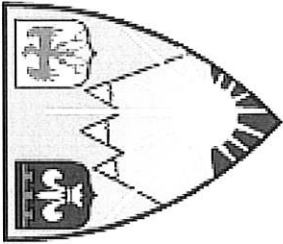
DESIGNATION	SAL 1	SAL 2	SAL 3	SAV 2	SAV 3	PSH En Complément SAL
Ardoise Rhodoïd Gouttière	X	X	X			X
Batonnet Lubrifiant pour fermeture étanche	X	X	X	X	X	
Bottillons PLG sans semelles	X	X	X	X	X	
Bottillons PLG semelles	X	X	X	X	X	
Bouchons Détendeur	X	X	X			
Bouée Grenade GALTIO 50 mètres		X	X			
Caisse Plastique Fond Etanche	X	X	X	X	X	
Casque KAYAK Sauvetage Côtier Couleur JAUNE				X	X	X

DESIGNATION	SAL 1	SAL 2	SAL 3	SAV 2	SAV 3	PSH En Complément SAL
Casque spécial hélico Casque TORRENT						X
Ceinture de plombs	X	X	X	X	X	
Chaussures EAUX VIVES SAR SI Formation SIS	X	X	X	X	X	X
Cintre de Plongée UNIVERSEL Tenue humide	X	X	X	X	X	
Cintre de Plongée UNIVERSEL Tenue Sèche	X	X	X			
Collier (Tour de Cou jaune)	X	X	X			
COMBI FLASH	X	X	X	X	X	X
Combinaison de Plongée HUMIDE	X	X	X	X	X	X
Combinaison de Plongée SEMI ÉTANCHE	X	X	X	X		
Compas SUUNTO SK7	X	X	X			
Couteau de plongée	X	X	X			
Couteau de plongée Type Griffe d'OURS Hélico						X
Cyalumes Light Technology Couleur JAUNE	X	X	X	X	X	X
Détendeur Principal SCUBA PRO	X	X	X			
Détendeur Secondaire SCUBA PRO	X	X	X			
Dévidoir UNIROL LACMÉ		X	X			
Dévidoir de Parachute 15 mètres		X	X			

DESIGNATION	SAL 1	SAL 2	SAL 3	SAV 2	SAV 3	PSH En Complément SAL
Dévidoir de Plongée 100 Mètres ALU anodisé		X	X			
FLASH de sécurité individuelle	X	X	X	X	X	X
Flexible MP JAUNE 1 Mètre	X	X	X			
Flexible MP Noir Longueur 1,80 m			X			
FLUORESCINE HELICO Sachet de 40 grammes						X
Fusées parachute ROUGE de type USHIP Réf: 12343						X
Gants de plongée renforcés KEVLAR	X	X	X	X	X	
GANTS KEVLAR Spéciaux Inter EC 145						X
Gilet SAV Gonflable Type " PILOT 1 " avec harnais				X	X	
Gilet Stab TYPE BEUCHAT MASTERLIFT TECK ADJUSTABLE	X	X	X			
Lampe de plongée TYPE TECHNISUB Lumen X 6	X	X	X	X	X	X
LAMPE XP LED Idem CASQUE F1 (LAMPEXP)						X
Longe pour lot hélico Type JNE Travaux ACCRO						X
Lunettes de Nage AQUASPHERE SEAL 2014	X	X	X	X	X	
Manomètre de contrôle de surface			X			
Manomètre de contrôle de pression immergeable	X	X	X			
Masque avec sangle interchangeable	X	X	X	X	X	X

DESIGNATION	SAL 1	SAL 2	SAL 3	SAV 2	SAV 3	PSH En Complément SAL
Miroir de signalisation incassable				X	X	X
Montre CASIO G - SHOCK BLACK / RED	X	X	X			
Mousquetons INOX	X	X	X	X	X	X
Ordinateur de plongée UWATEC ALADIN PRIME		X	X			
PALMES REGLABLES	X	X	X	X	X	
PALMES REGLABLES Pour tenue ETANCHE SUPER ROCKETS 2 <u>avec sangle à ressorts</u>			X			
Palmes de SAV Type BODYBOARD	X	X	X	X	X	X
Pantalon SNC International Pantalon technique de type Montagne AZTEQUE rouge avec poches	X	X	X	X	X	X
Parachute de palier en Polyuréthane de 10 litres	X	X	X			
Parachute de palier en Polyuréthane de 30 litres		X	X			
PLOMBS de 1 KG SUBLEST	X	X	X	X	X	
Pot Polyglut 100 CL			X			
Profondimètre digital TIMER UWATEC DIGIT	X	X	X			
Sac à Lancer Type SAV avec Corde flottante Longueur 25 m Couleur Jaune Diamètre 8 mm					X	
Sac de Plongée	X	X	X	X	X	
Sangle Palmes A RESSORTS De type AQUATYS			X			
Sécheurs de STAB Orange	X	X	X	X	X	

DESIGNATION	SAL 1	SAL 2	SAL 3	SAV 2	SAV 3	PSH En Complément SAL
Soufflette Direct System			X			
Sous-vêtement ISOTHERMIQUE JAUNE FLUO	X	X	X	X	X	X
Sous-gilet NEOPRENE Double face Epaisseur 3 mm	X	X	X			
Tables M.T 2012 Comex Plaquettes immergeables	X	X	X			
Tables M.T 2012 Comex AIR / OXY Souples	X	X	X			
Tuba TUBAIR BEUCHAT	X	X	X	X	X	X
Tube Colle Néoprène BEUCHAT SPECIAL PLONGEE		X	X			
VESTE PARKA ROUGE F7 ALL MER	X	X	X	X	X	X



ANNEXE 4 FICHE INVENTAIRE INDIVIDUEL



GT

ANNÉE

2015

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

NOM

CIS

Prénom

Matricule

SAL	1	2	3	SAV	1	2	3

SEV

Permis Fluvial

Permis Mer

Hélico

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Ardoise Rhodoïd Gouttière								
Attache Pivotante Palme (Paire)								
Bottillons PLG semelles et fermeture éclair sur cheville								
Bottillons sans semelles								
Bouchons Détendeur 1er Etage à VIS DIN de type AQUATYS Ref A 30400 ou modèle équivalent								
Bouée Grenade GALITIO 50 mètres de marquage De Type AQUATYS Ref A 40513 ou modèle équivalent								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Bracelet Gris ALADIN PRO								
Caisse Plastique Fond Etanche MANUTAN Bords étanches ou ajourés Long 60 Larg 40 Haut 40								
Casque KAYAK Sauvetage Côtier Couleur JAUNE AQUATYS CE EN 1385								
Casque spécial hélico Casque TORRENT AQUATYS Norme CE Ref ARCAS PRO JAUNE								
Ceinture de plomb								
Chaussures EAUX VIVES Chaussures GIS Semelles anti-perforantes Matière imputrescible								
Cintre de Plongée UNIVERSEL Multi Usage SCUBAPRO								
Cintre de Plongée UNIVERSEL Pour Vêtement SEC ETANCHE SCUBAPRO								
Collier (Tour de Cou jaune) de maintien pour 2ème détenteur de secours								
COMBI FLASCH								
COMBINAISON DE PLONGEE HUMIDE								
Combinaison Taille S 2 FILLE SUR MESURES								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
COMBINAISON SEMI-ETANCHE								
Compas SUUNTO SKT avec bracelet								
Couteau de plongée avec étui Type CRESSI ORCA								
Cyalumes Light Technology Couleur JAUNE Durée 12 h 00 Ref SA8 1008082BI SnapLight								
Défendeur Principal								
Défendeur Secours avec tuyau jaune 1 mètre								
Dévidoir de Parachute 15 mètres de Type AQUATYS Ref A 10115 ou modèle équivalent								
Dévidoir de Plongée Type SCUBAPRO 100 Mètres ALU anodisé ou BEST DIVER ALU Basic Réel 100 Mètres								
Embout de défendeur Silicone souple noir graphite de type AQUATYS Ref A 30351								
FLASH de sécurité individuelle MINI STROBE LIGHT Mini FLASH individuel De type BEST DIVER ou FAEMI Couleur Jaune FLUO ou Vert FLUO Déclenchement automatique au contact de l'eau Durée de vie environ 800 à 1000 heures								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Flexible MP Entre 1er et 2ème Etage OMER, CRESSI, ou autre de longueur 0,80 m								
Flexible MP BEUCHAT INFLATORHOSE Direct système Spéciaux BEUCHAT MASTER LIFT TECH								
Flexible MP DIRECT SYSTÈME OMER, CRESSI ou autre								
Flexible MP JAUNE 1 Mètre								
Flexible MP Noir Longueur 1,80 m								
Fumigènes								
Gants de protection de plongée renforcés KEVLAR de Type SCUBA PRO ou OMER ou équivalent								
GANTS KEVLAR Spéciaux Inter EC 145 KEVLAR GRIP Type SHOWA EURO PROTECTION								
Gilet SAV Gonflable Type" PILOT 1 " avec harnais et boucles INOX Couleur ROUGE à Déclenchement MANUEL								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Gilet Stab TYPE BEUCHAT MASTERLIFT TECK ADJUSTABLE OU Gilet stab TYPE AQUALUNG BLACK DIAMOND TECK REGLABLE OU Gilet stab TYPE SEAC SCUBARO TECH								
Interface Radio Hélico De type ELNO GROUPE Equipement de tête à ostéo écouteurs de type BCH 300								
Lampe de plongée TECHNISUB TYPE Lumen X 6 ou SCUBAPRO BLUE LIGHT ou TYPE AQUALUNG								
Lunettes de Nage AQUASPHERE SEAL								
Manomètre de contrôle de surface								
Manomètre de contrôle de pression immergeable de Type BEUCHAT Ou Type CRESSI OU Type MARES								
Masque avec sangle interchangeable de Type CRESSI SUB FOCUS Noir ou Beuchat MUNDIAL ou MARES X-VUSP								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Montre CASIO G - SHOCK BLACK / RED GA 100 1 A4 ER Etanche - 200 m								
Mousquetons INOX à 1 Targette et boucle à l'autre bout								
Mousquetons INOX LARGAGE RAPIDE à boucle								
"NAUTILUS LIFE LINE" Appareil VHF et GPS Pour sécurité et localisation de plongeur égaré ou disparu en Mer								
Ordinateur de plongée UWATEC ALADIN PRIME XP 10 SUB GEAR								
PALMES REGLABLES Type BEUCHAT POWER JET JAUNE Ou TYPE MARES EXCEL PLUS								
PALMES REGLABLES Couleur NOIRE Pour tenue ETANCHE (gros bofilons) de type AQUA LUNG SUPER ROCKETS 2 avec sangle en <u>ressorts</u> TAILLE XL								
Palmes de SAV Type BODYBOARD ORCA FINS BLACK / LIME noir et orange ou noir et vert TAILLE XXL								
Pantalon ALL MER "Force 7" Pour Nautisme avec salopette et bretelles								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Pantalon SNC International Pantalon technique de type Montagne AZTEQUE rouge avec poches, sans accroche en inox en bas de pantalon								
Parachute de palier en Polyuréthane de 10 litres de type AQUATYS REF A 40501 Hauteur 95 cm								
Parachute de palier en Polyuréthane de 30 litres de type AQUATYS REF A 40502 Hauteur 95 cm								
PLOMBS de 1 KG SUBLEST								
Pot Polyglut 100 CL								
Profondimètre digital TIMER UWATEC DIGIT								
Protection ALADIN PRO								
Sac à Lancer Type SAV avec Corde flottante Longueur 25 m Couleur Jaune Diamètre 8 mm								
Sac de Plongée Type BEUCHAT POLOCHON ANTILLES DRY 1200 Deniers Etanche OU TYPE AQUA LUNG TRAVELLER DRY								
Sangle Masque								
Sangle Palmes								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Sangle Palmes A RESSORTS De type AQUATYS REF A 60111 ou modèle équivalent								
Sécatours de STAB Orange De type AQUATYS Ref C 7020 5 avec housse ou modèle équivalent								
Soufflette Direct System								
Sous-gilet NEOPRENE Double face Epaisseur 3 mm Sans manche avec protection fessier - Idéal pour port sous tenue semi-étanche Marquage SDIS 06 Poitrine et Dos								
Sous Vêtement ISOTHERMIQUE JAUNE FLUO Sérigraphiés Avant et Arrière TypeZANZIBAR LYCRA GUARD ou modèle équivalent								
Tables M.T 92 Comex AQUALYS								
Tables M.T 92 Comex TANIT DEVELOPEMENT Tables Caoutchouc Souples en couleur								
Tuba TUBAIR BEUCHAT								
Tube Colle Néoprène BEUCHAT SPECIAL PLONGEE								
VESTE PARKA ROUGE F7 ALL MER Flottante avec Bandes rétro réfléchissantes Bras et épaules et harnais de poitrine et Flochage "section nautique SDIS 06" au dos de la veste								

MATERIELS	Taille	Marque ou Type	Numéro	DATE de Dotation	DATE Dernière Révision	DATE Prochaine Révision	DATE de la Commande	OBSERVATIONS
Veste BLEU A bande rouge "Sapeurs Pompiers 06" "Veste SOFTSHELL CODUPAL Windstopper" Broderie DOS "Sapeurs Pompiers Section NAUTIQUE 06"								
<u>Date et Signature de l'agent</u>		<u>Signature du Responsable Matériel du CIS</u>			<u>Date et Visa du GF6</u>			